

de dents humaines, il paraîtrait, d'après le récit de ce vieillard, que ce sont les dents d'un certain poisson, fort semblables, surtout à distance, à celles de l'homme.

Les sauvages, sur les côtes du Pacifique, vivaient, à l'époque dont parle ce vieillard, dans des villages bien bâtis, et étaient soumis à un chef qui exerçait une autorité souveraine. Ils étaient dans l'abondance et avaient la tête ornée de plumes d'aigles fort communs dans ces parages.

Ils ont l'habitude, dit La France, de brûler leurs morts et entretiennent des fleurs à l'endroit où sont déposées leurs cendres.

Ils prennent le poisson à l'aide d'une machine de forme conique, ayant quinze pieds de long et quatre pieds et demi de diamètre. Le poisson pénètre dans cette espèce de réservoir par une ouverture de sept pouces de diamètre, et, une fois entré, il n'en peut plus sortir.

LES EMPLOYÉS DE LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON.

Les employés de la Baie d'Hudson étaient, en 1742, peu nombreux dans les forts. En dehors de la traite avec les Sauvages qui visitaient leurs comptoirs, ils se livraient à la pêche et à la chasse des oies dont ils faisaient une grande provision pour leur hivernement. Les Anglais possédaient le fort Churchill, le fort York et le fort Prince de Galles, défendu par 40 canons. Les traiteurs français accaparaient presque tout le commerce de l'Ouest, parce qu'ils visitaient les pays habités par les diverses tribus, tandis que les employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson se contentaient d'attendre les sauvages dans leurs forts. En 1731, La France rapporte que dix canots, montés par des traiteurs métis français, visitèrent la rivière Albany, et emportèrent de riches fourrures. Au fort Churchill, en 1732, les employés de la Compagnie avaient fait importer d'Angleterre plusieurs barils de leur breuvage favori, la bière. Afin de la protéger contre le froid, ils creusèrent une fosse de cinq pieds de profondeur, au milieu du fort et la couvrirent jusqu'à une hauteur de huit pieds au-dessus de la surface du sol.

JÉRÉMIE.

M. Jérémie qui fut lieutenant au fort Bourbon sur la rivière Ste-Thérèse, embranchement de la rivière Nelson, et qui fut ensuite gouverneur de ce fort jusqu'en 1714, donne sur cette contrée des détails qui complètent les données de J. La France. Il demeura à la Baie d'Hudson de 1697 à 1714.

A quinze lieues de la rivière Churchill, dit-il, se trouve la rivière du Loup Marin. Entre ces deux rivières, les chasseurs poursuivent des